



**EN CE  
MOMENT ...**

## ESPACE NATUREL RÉGIONAL D'ORGE AVAL

### Un nouveau chemin vers la vallée de l'Orge

Pantin, le 3 novembre 2022

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'espace naturel régional de l'Orge-Aval, l'Agence des espaces verts et la Ville de Brétigny-sur-Orge poursuivent la création de chemins de promenade reliant les quartiers de la ville à la vallée de l'Orge. Après la création d'un premier cheminement depuis le quartier Clause Bois-Badeau, inauguré en septembre 2019, des travaux d'aménagements sont engagés pour la création d'un second cheminement reliant le quartier des Cendrennes jusqu'aux bords de l'Orge.

#### Une véritable aubaine pour la promenade

Le sentier couvrira une emprise de 700 mètres linéaires sur 3 mètres de large.

Il sera connecté à la fois au réseau routier et aux promenades du Syndicat de l'Orge : une véritable aubaine pour les habitants des Cendrennes, qui pourront rejoindre directement les bords de l'Orge, à pied ou à vélo, depuis la rue des prés d'Aulnay.

#### Un projet partenarial, au bénéfice des habitants

Ce sentier est réalisé dans le cadre du Schéma d'aménagement de l'Espace naturel régional de l'Orge aval, avec un enjeu majeur : la connexion entre la vallée de l'Orge et ses alentours urbanisés. Le projet s'appuie sur la valorisation des différentes ambiances paysagères (bords de la rivière, cultures, boisements...) et des différents usages (promenade, sport, observation de la nature...).

La connexion entre la vallée et le plateau urbain se fait par la reconquête d'espaces naturels au bénéfice des habitants, via les chemins déjà existants, en partenariat avec les communes de situation : ici, la commune de Brétigny-sur-Orge, sur le territoire de laquelle ce nouveau sentier emprunte un chemin rural.

#### Calendrier des travaux

La première étape a consisté, au mois de septembre, à débroussailler l'emprise de ce futur chemin sur la totalité de son linéaire. La prochaine étape consistera à installer le chemin lui-même (terrassement du linéaire et drainage du sol). Elle démarrera mi-novembre. Selon les conditions météorologiques, le chantier devrait durer 3 à 4 semaines environ.

Un panneau sur place informera le public de ces travaux.

Contact AEV

---

#### Angélique Lucas

Direction de l'Aménagement et de la Gestion

Mail : [alucas@aev-iledefrance.fr](mailto:alucas@aev-iledefrance.fr)



*Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 45 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.*

**Pour en savoir plus : [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)**

**f** **🐦** **@aeviledefrance**